



Communiqué

Numéro 1415-24

Le 9 juin 2015

Plan d'action Phase 2 Opération « La bande des scribes »

Chers membres,

Le texte de la description de l'opération dit :

« Remettre les notes de fin d'année de façon manuscrite, sans commentaires. Les enseignantes et enseignants devraient remettre leurs notes à une personne déléguée pour une remise ultérieure à la date prévue dans chacun des établissements. Les notes seront remises à la direction en groupe. »

La date du 26 juin a été largement diffusée. Cette date n'est pas une obligation liée au plan d'action. À la suite de divers questionnements émanant des enseignantes, et enseignants et après vérification, il apparaît que la remise des notes à cette date pourrait porter préjudice à certains élèves, notamment au secondaire, ce qui n'est pas notre intention.

Afin d'uniformiser notre action, tout en respectant les contraintes du secondaire, nous vous proposons de remettre vos notes le 23 juin plutôt que le 26 juin.

Selon des commentaires reçus de la part de plusieurs membres du SERL, la remise à cette date permet aussi une marge de manœuvre si un correctif est nécessaire, permettant ainsi à tous de partir en vacances l'esprit tranquille.

Il est important de souligner que les impacts négatifs face à la commission sont atteints, mais nous évitons des impacts négatifs auprès des élèves, des parents et de la communauté.

Solidairement vôtre,

Le président,

GB/lb

Guy Bellemare